



MINISTÈRE DES ARMÉES

**CONCOURS INTERNE ET EXTERNE POUR
L'ACCÈS AU CORPS DU PERSONNEL
DE SURVEILLANCE**

**ANNALES
Session 2019**

**ÉPREUVES
D'ADMISSIBILITÉ
(COMMUNES AUX DEUX CONCOURS)**

L'administration n'a volontairement pas corrigé les imperfections de fond et de forme dans la copie communiquée ci-après.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ
CONCOURS INTERNE ET EXTERNE
pour l'accès au corps du personnel de surveillance

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE

Rédaction d'un compte rendu établi à partir d'un ou plusieurs documents à un évènement ou un incident susceptible de survenir à l'occasion de l'exercice des fonctions de surveillance de la DGSE.

Il a pour objet de vérifier la capacité du candidat à rendre compte à sa hiérarchie en rédigeant un rapport circonstancié à partir dudit évènement ou incident.

Durée : 2 heures ; coefficient 3

ÉPREUVE DE CAS PRATIQUE

CONCOURS INTERNE ET EXTERNE

pour l'accès au corps du personnel de surveillance

Cas concret :

Vous êtes le surveillant **Fabrice GRANJAN**, du groupe de sécurité n°1, équipe n°2, affecté sur le site de la DGSE « maréchal Leclerc », sis 120 av. de la Grande armée à Vincennes.

Contexte sécuritaire : Vigipirate – Alerte attentat

Ce mardi 16 avril 2019 vous avez pris votre service le matin à 07H00. Votre chef d'équipe est la surveillante principale – SP - **Sylvie LEQUILLEC**. Vous êtes son adjoint.

A 08H00, la SP Sylvie Lequillec vous informe qu'elle doit s'absenter toute la matinée pour une inspection du site et vous confie le commandement de l'équipe. Par ailleurs, elle précise que le groupe d'intervention, composé de 4 surveillants, est présent dans la salle de repos.

A 09H15, la surveillante **Béatrice** au PCS (poste de commandement et de surveillance) détecte une alarme incendie au sein du bâtiment H – au 2^{ème} étage. Elle précise qu'un agent, présent à cet étage, vient de signaler la présence d'une fumée épaisse dans son couloir.

A 10H02, le surveillant **Martin** vous rend compte qu'un agent, présent dans le bâtiment C – 4^{ème} étage, vient de faire un malaise (perte de connaissance – convulsions).

A 13H25, le PCS vous informe qu'un drone s'est posé à l'intérieur du site, à proximité de l'entrée des personnels et des visiteurs.

En tant que chef d'équipe vous prenez les mesures prévues, à votre niveau, par les consignes.

Travail à effectuer - consignes :

A partir de ces éléments et des fiches de consignes jointes, vous rédigerez un compte rendu à l'attention de « Monsieur le chef du service de sécurité » qui exposera les événements cités plus haut ainsi que les mesures prises en conséquence.

Ce document commencera par la formule :

J'ai l'honneur de vous rendre compte...

Votre compte rendu sera signé du nom « Fabrice GRANJAN », à l'exclusion de tout autre nom.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Extrait du dossier de consignes

Fiche réflexe n° 6 – Secours à personne sur le site

Fiche réflexe n° 10 – Alarme incendie

Fiche réflexe n° 12 – Véhicule suspect

**Fiche réflexe n° 21 – colis suspect de type « véhicule » ou colis
suspect projeté/lancé**

Fiche réflexe n° 25 – survol ou approche d'un drone

FICHE REFLEXE N° 6

SECOURS A PERSONNE SUR LE SITE

Deux surveillants au minimum vers le lieu de l'incident

- arrivés sur place, les surveillants informent le PCS de l'état de l'agent
- le PCS alerte le service médical (15) ainsi que le centre de secours des pompiers selon la gravité de l'incident

Le chef d'équipe met en place un dispositif destiné à guider les secours sur le site et à faciliter l'accès à l'agent.

Mentionner l'événement sur la main courante

ALARME INCENDIE

L'alarme se déclenche sur les tableaux du PCS

Après vérification du bâtiment et de la zone, l'opérateur du PCS lance un appel radio

Appel des premiers intervenants (2 surveillants au minimum) pour signaler la prise en compte de l'intervention

Levée de doute :

- Les surveillants préviennent le PCS de leur arrivée sur les lieux
- Ils se dirigent sur le S.S.I du bâtiment en alarme
- Ils localisent la zone de l'alarme
- Ils se rendent à l'étage concerné pour rechercher le détecteur incendie ou le déclencheur manuel en alarme ainsi que les indices (feu, fumée, chaleur, etc.)

En cas d'absence de feu :

- Faire une vérification complète de l'étage
- Réarmer la ou les zone(s) sur le S.S.I et le CMSI
- Rendre compte au PCS

En cas de feu avéré :

- Déclencher l'évacuation générale
- Contacter par radio le PCS pour qu'il puisse alerter la BSPP
- Vérifier que l'évacuation des personnels est faite vers le point de rassemblement
- Effectuer un balisage de la zone concernée
- Ouvrir les accès pompier et déployer un dispositif de guidage pour l'arrivée des secours
- Fournir les plans d'intervention et des bâtiments aux services de secours (PCS ou chef d'équipe)

Mentionner l'événement sur la main courante

FICHE REFLEXE N°12

VEHICULE SUSPECT

Est considéré comme suspect, tout véhicule qui stationne à proximité des emprises du Service ou circulant au ralenti.

Mesures à prendre :

- Demander au PCS d'effectuer un zoom sur la plaque d'immatriculation et sur les visages des occupants.
- En cas d'arrêt prolongé ou si la conduite des occupants est ambiguë, faire appel au commissariat de police.
- Rendre compte immédiatement au commandement.
- Dans la mesure du possible, récupérer auprès du PCS des photos ou vidéos du véhicule et de ses passagers.

Hors heures ouvrables procédure identique en rendant compte à l'officier de permanence.

Mentionner l'événement sur la main courante

COLIS SUSPECT DEPOSÉ ou PROJETÉ

Indices de suspicions avérés (absence ou fuite du propriétaire, heure ou contexte estimés à hauts risques, ...)

Aucune action sur le colis (ni déplacement, ni ouverture, ...)

- Mise en place immédiate d'un périmètre de sécurité d'un rayon de 150 mètres (personnels à couvert) et maintien de celui-ci par des surveillants.
- Interdire l'approche et toute action sur le colis.
- Collecter des informations sur l'incident et prévenir en heures ouvrables le commandement
- Appeler le commissariat de police en précisant la teneur de l'événement
- Assurer l'accueil et l'acheminement de l'équipe de déminage, et lui fournir les renseignements nécessaires.

En dehors des heures et jours ouvrables, prévenir l'Officier de permanence du service de sécurité.

Mentionner l'événement sur la main courante

Survol ou approche d'un DRONE

En cas d'observation d'un drone à proximité ou survolant nos sites :

Informez les autorités (chef de Centre) et, sans délai, les services de police compétents (Gendarmerie ou police).

Relevez le maximum de renseignements possibles, dont les éléments suivants :

Cadre espace-temps

- Durée de vol
- Profil du vol (stationnaire, circulaire, etc.)
- Axe de retour du drone en éloignement, (lorsqu'il rejoint son point de récupération)
- Hauteur estimée du vol (comparer avec des antennes, pylônes, bâtiments, végétation...)

Observations : (conserver un visuel permanent sur le drone, ne pas le quitter des yeux si possible)

- Prises de photo ou vidéo (demander l'appui du PCS). Celui-ci tentera de « fixer » le drone et effectuera un balayage sur la périphérie du site en vue de localiser le télépilote.
- Aspect du drone (voilure tournante, combien d'hélices, taille approximative, couleur, marques distinctives, inscriptions...)
- Moyens du drone (emporte-t-il un dispositif vidéo, un objet ou autre)

A ce stade, aucune mesure autre que passive ne doit être entreprise :

Il est interdit de prendre le drone pour cible.

La priorité doit être donnée à la recherche du télépilote de l'appareil, dans la mesure du possible, avec le concours des services de police ou de gendarmerie.

Si le drone survole un de nos sites, mettre en place un périmètre de sécurité et faire évacuer la zone de survol.

En cas de chute de l'aéronef à l'intérieur de l'enceinte, interdire toute approche et appliquer les mêmes consignes que celles mises en place pour la découverte d'un colis suspect projeté ou lancé notamment :

La mise en place immédiate d'un périmètre de sécurité d'un rayon de 150 mètres (personnels à couvert) et maintien de celui-ci par des surveillants.

Mentionner cet événement sur la main courante

COMPTE RENDU D'INCIDENT

COPIE AYANT OBTENU LA MEILLEURE NOTE À CETTE EPREUVE

MINISTÈRE DES ARMEES

Session de 2019

CONCOURS

**Pour l'accès au corps du personnel de surveillance
Épreuve : Compte rendu d'incident**

19,00 / 20

Fabrice GRANJAN
Groupe de sécurité n°1, équipe n°2
Site de la DGSE Maréchal Leclerc
SIS 120 avenue de la Grande Armée
VINCENNES

Monsieur le chef du service sécurité,

Mardi 16 avril 2019,

J'ai l'honneur de vous rendre compte,

Ce jour après ma prise de service à 7h, ma cheffe d'équipe la surveillante Principale Sylvie L'EQUILLEC m'a informé à 8h qu'elle s'absentait toute la matinée pour une inspection du site. Elle m'a confié le commandement de l'équipe et m'a précisé que le groupe d'intervention composé de 4 surveillants était présent en salle de repos.

09h15 la surveillante Béatrice au PCS m'informe qu'elle détecte une alarme incendie au sein de bâtiment H au 2^{ème} étage.

Elle me précise qu'un agent présent à cet étage lui a signalé une épaisse fumée.

Comme prévu selon la procédure, j'envoie 2 surveillants sur le lieu de l'intervention pour la levée de doute. Une fois sur place, ils me confirment leur arrivée et après avoir localisé la zone de l'alarme à l'étage concerné me confirment l'épaisse fumée.

Je donne l'ordre de déclencher l'évacuation générale, de procéder à l'évacuation des personnels vers les points de rassemblement et ensuite d'effectuer un balisage de la zone.

Je préviens le PCS par radio pour qu'il puisse alerter la BSPP.

Je récupère les plans d'intervention et des bâtiments pour les fournir aux services de secours et vais leur ouvrir l'accès afin de déployer jusque sur le lieu de l'intervention.

J'informe ma cheffe d'équipe de la situation.

10h02, le surveillant Martin me rend compte qu'un agent présent dans le bâtiment C au 4^{ème} étage vient de faire un malaise avec perte de connaissance et convulsions.

Je donne ordre aux autres surveillants en salle de repos de se rendre sur le lieu de l'intervention. Arrivés sur place, ils m'informent que l'agent est inconscient. J'en informe le PCS afin qu'il alerte le service médical du centre 15 et préviens la BSPP.

J'informe ma cheffe d'équipe de la situation.

13h25, le PCS m'informe qu'un drone s'est posé à l'intérieur du site, à proximité de l'entrée des personnels et des visiteurs.

J'en rends compte aux autorités qui sont le chef de centre, les services de police et ma cheffe d'équipe.

J'ordonne au PCS de conserver un visuel permanent sur le drone afin de ne pas en perdre le visuel. Je leur demande d'effectuer des balayages vidéos nécessaire de la périphérie du site afin de localiser le télépilote. Je leur demande de recueillir toutes les caractéristiques possibles du drone.

Je donne ordre à un binôme de deux surveillants de se rendre sur le lieu de l'intervention.

Une fois sur place ils me confirment la présence au sol du drone, ils mettent en place un périmètre de sécurité de 150 mètres en interdisant l'approche et en maintenant le personnel à couvert.

Je transmets les informations collectées par le PCS sur le drone aux services de la police et assure leur accueil et leur acheminement jusqu'au lieu de l'intervention.

Je rends compte à ma cheffe d'équipe la surveillante Principale Sylvie LEQUILLÉC.

Je prends congé à la fin de mon service et vous rédige ce compte rendu.

Vu et transmis ce jour à Monsieur le Chef de la sécurité.

Surveillant Fabrice GRANJAN

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ
CONCOURS INTERNE ET EXTERNE
pour l'accès au corps du personnel de surveillance**

2^{ème} ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE

Un questionnaire à choix multiples de 100 questions réparties en deux parties.

La première partie (50 questions) portant sur des connaissances générales simples en rapport avec les événements qui font l'actualité nationale et internationale, le cadre institutionnel français et européen et les règles de comportement du citoyen.

La deuxième partie (50 questions) portant sur le programme « prévention-sécurité ».

Durée : 2 heures ; coefficient 2

ÉPREUVE DE QCM
CONCOURS INTERNE ET EXTERNE
pour l'accès au corps du personnel de surveillance

1^{ère} partie :

50 questions

« Connaissances générales »

Les réponses doivent être impérativement reportées sur la grille de réponse au QCM.

Chaque question n'appelle qu'une seule réponse.

QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

50 questions portant sur des connaissances générales simples en rapport avec des événements qui font l'actualité nationale et internationale, le cadre institutionnel français et européen et les règles de comportement des citoyens.

Chaque question n'appelle qu'une seule réponse.

1. WikiLeaks a été fondé par :

- a/ Julian Assange
- b/ Bill Gates
- c/ Steve Job
- d/ Mark Zuckerberg

2. Les cours du Brent servent de référence au niveau mondial pour fixer le prix :

- a/ du pétrole
- b/ de l'or
- c/ du blé
- d/ de l'acier

3. La Turquie est :

- a/ pays observateur au sein de l'OTAN
- b/ ex-membre de l'OTAN
- c/ membre de l'OTAN
- d/ candidat à l'adhésion à l'OTAN

4. Qui a, en 1969, fait « un petit pas pour l'homme et un grand pas pour l'Humanité » ?

- a/ Le diplomate Henry Kissinger
- b/ Le président Mao Zedong
- c/ L'astronaute Neil Armstrong
- d/ Le généticien et prix Nobel François Jacob

5. Combien la France compte-t-elle de départements (outre-mer comprise) ?

- a/ 101
- b/ 99
- c/ 95
- d/ 18

6. La Direction Générale de la Sécurité Extérieure a été créée en :

- a/ 1942
- b/ 1970
- c/ 1982
- d/ 1989

7. Au moment de l'invasion du Koweït par Saddam Hussein en 1990, qui était président des Etats-Unis ?

- a/ Ronald Reagan
- b/ George H. Bush (le père)
- c/ Bill Clinton
- d/ George W. Bush (le fils)

8. L'armistice du 11 novembre 1918 a été signé dans un wagon à :

- a/ Compiègne
- b/ Rethel
- c/ Rethondes
- d/ Verdun

9. A quelle étape de la construction européenne, le Royaume-Uni était-il devenu membre de la CEE ?

- a/ A la fondation en 1957
- b/ Lors du premier élargissement en 1973
- c/ Lors du deuxième élargissement en 1981
- d/ Lors du troisième élargissement en 1986

10. Aux Etats-Unis, le « *government shutdown* » correspond :

- a/ à l'abrogation des programmes de sécurité sociale mis en place par l'Administration Obama
- b/ au gel du budget gouvernemental par le Congrès
- c/ à l'invalidation de membres de l'Administration présidentielle par le Congrès
- d/ à la suspension de l'accord sur le nucléaire iranien

11. La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) est l'autorité administrative chargée :

- a/ d'attribuer les agréments aux fournisseurs d'accès internet désireux d'opérer sur le territoire national
- b/ de détecter les sites d'information diffusant des « fake news »
- c/ de protéger les données à caractère personnel des citoyens lors des traitements informatiques
- d/ de réguler les activités de commerce en ligne

12. L'institution internationale, qui veille à ce que la Convention internationale sur les armes chimiques soit appliquée par les Etats, est :

- a/ l'OIAC
- b/ l'AIEA
- c/ la CPI
- d/ le HCR

13. Parmi les personnalités disparues suivantes, laquelle ne repose pas au Panthéon ?

- a/ Simone Veil
- b/ Jean Moulin
- c/ Victor Hugo
- d/ Charles de Gaulle

14. L'opération militaire française qui a été conduite au Mali avant l'opération Barkhane est :

- a/ Epervier
- b/ Licorne
- c/ Sangaris
- d/ Serval

15. Le 27 avril 1969, le général de Gaulle démissionne à la suite d'un référendum dont l'issue lui est défavorable. Ce vote portait sur :

- a/ l'abaissement de l'âge de la majorité à 18 ans
- b/ la création de régions et la réforme du Sénat
- c/ le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN
- d/ l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne

16. En cas de décès, de retrait ou de démission du président de la République française, l'intérim jusqu'à l'élection présidentielle suivante est assuré :

- a/ le président du Sénat
- b/ le président de l'Assemblée nationale
- c/ le président du Conseil Constitutionnel
- d/ le Premier ministre

17. L'année 2019 marque le centenaire du Traité de Versailles. Pour les Etats-Unis, il a été signé par :

- a/ Herbert Hoover
- b/ Franklin Roosevelt
- c/ Woodrow Wilson
- d/ Theodore Roosevelt

18. Le journaliste et cinéaste Claude Lanzmann, disparu en juillet 2018, est devenu célèbre grâce à son film :

- a/ De Nuremberg à Nuremberg
- b/ Exodus
- c/ Shoah
- d/ Nuit et Brouillard

19. Le sommet de Marrakech, tenu à l'initiative de l'ONU les 10 et 11 décembre 2018, a permis de faire adopter un pacte mondial :

- a/ contre les discriminations et les violences faites aux femmes
- b/ de stabilité financière
- c/ pour des migrations sûres et ordonnées
- d/ pour le renforcement de la lutte contre le réchauffement climatique

20. En Iran, le pouvoir est :

- a/ wahhabite
- b/ sunnite
- c/ salafiste
- d/ chiite

21. Le Parlement européen est renouvelé tous les :

- a/ quatre ans
- b/ cinq ans
- c/ six ans
- d/ sept ans

22. Le « Jeudi Noir », qui marque l'effondrement des cours de la bourse de Wall Street et le début d'une crise économique mondiale sans équivalent, est survenu durant l'année :

- a/ 2008
- b/ 2007
- c/ 1979
- d/ 1929

23. Le *Bitcoin* est :

- a/ l'un des principaux sites mettant en ligne des données informatiques dérobées.
- b/ l'un des principaux sites de commerce en ligne sur Internet.
- c/ l'une des principales crypto-monnaie.
- d/ l'un des principaux indices boursiers mondiaux.

24. La Gendarmerie nationale est passée sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur durant la Présidence de :

- a/ François Mitterrand
- b/ Jacques Chirac
- c/ Nicolas Sarkozy
- d/ François Hollande

25. Quel pays a refusé d'adhérer à l'Union Européenne en 1972, puis en 1994 ?

- a/ L'Islande
- b/ La Finlande
- c/ La Norvège
- d/ La Suisse

26. Elu le 28 octobre 2018, Jair Bolsonaro, surnommé le « *Trump tropical* », est président :

- a/ de l'Argentine
- b/ du Brésil
- c/ de Colombie
- d/ du Mexique

27. **Quelle est l'organisation qui combat Israël depuis la bande de Gaza ?**
a/ le Fatah
b/ le Hamas
c/ le Hezbollah
d/ les Houthis
28. **Le 3 janvier 2019, la sonde chinoise *Chang'e4* s'est posée sur :**
a/ Jupiter
b/ la face cachée de la Lune
c/ Mars
d/ Vénus
29. **Aux Etats-Unis, le Secrétaire d'Etat a pour équivalent en France :**
a/ le secrétaire général de l'Elysée
b/ le ministre de l'Intérieur
c/ le ministre des Affaires étrangères
d/ le ministre de la Justice
30. **Le fondateur de l'actuel régime syrien, par ailleurs père de Bachar el Assad, était :**
a/ Bassel el Assad
b/ Hafez el Assad
c/ Maher el Assad
d/ Rifaat el Assad
31. **Le prédécesseur de Vladimir Poutine à la tête de la Russie était :**
a/ Iouri Andropov
b/ Konstantin Tchernenko
c/ Mikhaïl Gorbatchev
d/ Boris Eltsine
32. **La République démocratique du Congo (RD Congo) s'appelait précédemment :**
a/ le Dahomey
b/ la Haute-Volta
c/ la Rhodésie
d/ le Zaïre
33. **La fin du service national obligatoire a été décrétée sous la Présidence de :**
a/ Valéry Giscard d'Estaing
b/ François Mitterrand
c/ Jacques Chirac
d/ Nicolas Sarkozy

34. **Le référendum portant sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, déclenchant le *Brexit*, a eu lieu ou aura lieu à la date du :**
- a/ 23 juin 2016
 - b/ 29 mars 2017
 - c/ 29 avril 2017
 - d/ 29 mars 2019
35. **Créée en 1949, l'institution des Nations unies qui assume la protection internationale des réfugiés dans le monde est :**
- a/ le CICR
 - b/ le HCR
 - c/ Human Right Watch
 - d/ l'UNWRA
36. **Le Conseil de Sécurité des Nations Unies est composé :**
- a/ de 5 Etats membres, tous permanents
 - b/ de 15 Etats membres, tous permanents
 - c/ de 15 Etats membres : 5 permanents et 10 non-permanents désignés pour deux ans
 - d/ de 15 Etats membres : 10 permanents et 5 non-permanents désignés pour deux ans
37. **Theresa May est la première femme à être devenue Premier ministre de Grande-Bretagne ?**
- a/ Vrai
 - b/ Faux
38. **L'accord international, conclu en 1997, visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et complétant la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques est connu sous le nom de :**
- a/ COP 21
 - b/ Accord de Copenhague
 - c/ Accord de Bali
 - d/ Protocole de Kyoto
39. **Avant son arrestation au Japon, Carlos Ghosn, alors patron de Renault, était aussi président du conseil d'administration de :**
- a/ Honda
 - b/ Mazda
 - c/ Nissan
 - d/ Toyota
40. **La conférence de Yalta (4 au 11 février 1945) visant à planifier la campagne finale contre le Japon et l'Allemagne nazie, a été :**
- a/ un sommet bilatéral Roosevelt-Staline
 - b/ un sommet bilatéral Churchill-Staline
 - c/ une réunion tripartite Roosevelt-Churchill-Staline
 - d/ une réunion quadripartite Roosevelt-Churchill-Staline-De Gaulle

41. **Tibéhirine se situe :**

- a/ en Syrie
- b/ au Kurdistan irakien
- c/ en Algérie
- d/ en Egypte

42. **Le débat au Parlement européen à propos de la taxation des GAFAs concerne :**

- a/ les fabricants d'OGM et de pesticides
- b/ les géants américains du numérique
- c/ les transactions financières internationales
- d/ les carburants automobile polluants

43. **Laquelle de ces personnalités n'a jamais présidé la Commission européenne ?**

- a/ José Manuel Barroso
- b/ Jacques Delors
- c/ Jean-Claude Juncker
- d/ Michel Rocard

44. **La République du Venezuela est, depuis 2018, le théâtre de nombreux troubles. Quelle en est la capitale ?**

- a/ Bogota
- b/ Caracas
- c/ La Paz
- d/ Lima

45. **Quel journal, dirigé par Georges Clemenceau, a publié le « *J'accuse* » d'Emile Zola le 13 janvier 1898 ?**

- a/ *Le Figaro*
- b/ *L'Aurore*
- c/ *L'Humanité*
- d/ *Le Gaulois*

46. **Après le départ en exil du Shah, le 16 janvier 1979, l'imam Khomeini est rentré en Iran le 1^{er} février. Il venait :**

- a/ de France
- b/ d'Irak
- c/ de Russie
- d/ de Syrie

47. **Depuis la Révolution de 1789, le régime politique ayant connu la plus grande longévité est :**

- a/ la Monarchie de Juillet
- b/ le Second Empire
- c/ la III^{ème} République
- d/ la V^{ème} République

48. Le 15 janvier 2019, la Cour Pénale Internationale (CPI) a acquitté un ancien chef d'Etat africain. De qui s'agit-il ?

- a/ Blaise Compaoré
- b/ Laurent Gbagbo
- c/ Joseph Kabila
- d/ Robert Mugabe

49. Lequel de ces quatre Etats est membre de l'Espace Schengen ?

- a/ La Croatie
- b/ L'Irlande
- c/ Le Royaume-Uni
- d/ La Suisse

50. Le président de la V^{ème} République qui a connu la plus grande longévité à l'Elysée est :

- a/ Charles de Gaulle
- b/ Valéry Giscard d'Estaing
- c/ François Mitterrand
- d/ Jacques Chirac

Corrigé
Epreuve « connaissances générales »

La meilleure note obtenue à cette épreuve est de 18,00 sur 20

QUESTION	RÉPONSE
1	a/ Julian Assange
2	a/ du pétrole
3	c/ membre de l'OTAN
4	c/ L'astronaute Neil Armstrong
5	a/ 101
6	c/ 1982
7	b/ George H. Bush (le père)
8	c/ Rethondes
9	b/ Lors du premier élargissement en 1973
10	b/ au gel du budget gouvernemental par le Congrès
11	c/ de protéger les données à caractère personnel des citoyens lors des traitements informatiques
12	a/ l'OIAC
13	d/ Charles de Gaulle
14	d/ Serval
15	b/ la création de régions et la réforme du Sénat
16	a/ le président du Sénat
17	c/ Woodrow Wilson

18	c/ Shoah
19	c/ pour des migrations sûres et ordonnées
20	d/ chiite
21	b/ cinq ans
22	d/ 1929
23	c/ l'une des principales crypto-monnaie
24	c/ Nicolas Sarkozy
25	c/ La Norvège
26	b/ du Brésil
27	b/ le Hamas
28	b/ la face cachée de la Lune
29	c/ le ministre des Affaires étrangères
30	b/ Hafez el Assad
31	d/ Boris Eltsine
32	d/ le Zaïre
33	c/ Jacques Chirac
34	a/ 23 juin 2016
35	b/ le HCR
36	c/ de 15 Etats membres : 5 permanents et 10 non-permanents désignés pour deux ans
37	b/ Faux
38	d/ Protocole de Kyoto

39	c/ Nissan
40	c/ une réunion tripartite Roosevelt-Churchill-Staline
41	c/ en Algérie
42	b/ les géants américains du numérique
43	d/ Michel Rocard
45	b/ <i>L'Aurore</i>
46	a/ de France
47	c/ la III ^{ème} République
48	b/ Laurent Gbagbo
49	d/ La Suisse
50	c/ François Mitterrand

ÉPREUVE DE QCM
CONCOURS INTERNE ET EXTERNE
pour l'accès au corps du personnel de surveillance

2^{ème} partie :

50 questions
« Prévention-sécurité »

Les réponses doivent être impérativement reportées sur la grille de réponse au QCM.

Chaque question n'appelle qu'une seule réponse.

QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

50 questions portant sur le programme « prévention – sécurité »

Chaque question n'appelle qu'une seule réponse.

I/. Organisation institutionnelle de la France et des services de sécurité et de secours.

1. La brigade de sapeurs-pompiers de Paris – BSPP : choisir l'affirmation exacte

- a/ Les personnels de la BSPP sont tous civils
- b/ La BSPP dispose de centres spécialisés en NRBC et en sauvetage
- c/ La BSPP intervient exclusivement au profit de Paris intra-muros

2. La police municipale : choisir l'affirmation exacte

- a/ Les agents de police municipale ne peuvent pas être armés
- b/ Les agents de police municipale exécutent leur mission en civil
- c/ Les agents de police municipale adressent leurs procès-verbaux à un OPJ (officier de police judiciaire)

3. Les surveillants pénitentiaires : choisir l'affirmation exacte

- a/ Certains surveillants pénitentiaires peuvent intégrer les Equipes régionales d'intervention et de sécurité - ERIS
- b/ Les surveillants pénitentiaires sont formés directement au sein des établissements au sein desquels ils sont affectés
- c/ Tout surveillant peut assurer des missions d'escorte et de transfèrement

4. Organisation judiciaire : choisir l'affirmation exacte

- a/ Le tribunal correctionnel juge les délits
- b/ Le conseil de prud'hommes peut infliger des peines de prison
- c/ Toute personne de plus de 18 ans peut être juré au sein d'une cour d'assises

5. Au sein du ministère de la justice...

- a/ la Direction de l'administration pénitentiaire ne dépend pas du ministère de la justice
- b/ la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse n'est pas rattachée à la Chancellerie
- c/ Mme Nicole Belloubet est garde des Sceaux, ministre de la justice

II/. Protection des biens et de l'environnement.

6. Les bâtiments et les installations techniques : le premier secours contre l'incendie est assuré par des extincteurs, en nombre suffisant et maintenus en bon état de fonctionnement.

Le code du travail impose dans ce cas...

- a/ des extincteurs portatifs à eau pulvérisée d'une capacité minimale de 6 litres
- b/ des extincteurs portatifs à poudre BD d'une capacité minimale de 9 kilos
- c/ des extincteurs portatifs à gaz sans capacité minimale

7. La prévention adaptée aux différentes situations : des exercices et des essais périodiques au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale et à se servir des moyens de premier secours ont lieu au moins...

- a/ tous les mois
- b/ tous les six mois
- c/ tous les trois ans

8. L'encadrement d'une équipe : pour pouvoir exercer les fonctions de chef de service de sécurité incendie et assistance à personnes, il faut être titulaire du diplôme...

- a/ SSIAP 1
- b/ SSIAP 2
- c/ SSIAP 3

9. Les techniques d'intervention incendie : la mise en œuvre d'un robinet d'incendie armé...

- a/ est réservée aux services de secours
- b/ ne peut être réalisée que par des agents SSIAP
- c/ doit être réalisée par toute personne apercevant un début d'incendie

10. Les missions des services d'incendie et de secours : laquelle de ces missions n'incombe pas à un Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)...

- a/ Le transfert de victimes d'un hôpital à un autre
- b/ La protection des personnes, des biens et de l'environnement
- c/ Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation

III/. Recueil et gestion de l'information et du renseignement.

11. La gestion des conflits : choisir l'affirmation exacte

- a/ Le temps finit toujours par résoudre les conflits
- b/ L'une des clés pour gérer un conflit est d'écouter chaque partie
- c/ La meilleure façon de gérer un conflit est de l'ignorer

12. La Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) est le service de renseignement...

- a/ de la Direction de la protection civile
- b/ du ministère des Armées
- c/ du ministère de l'Intérieur

13. Les plans d'intervention d'un ERP destinés aux secours doivent :

- a/ mentionner les locaux à risques particuliers
- b/ être placés près de la seule entrée principale
- c/ être mis à jour tous les 10 ans

14. Vous intervenez sur un site. Le plan dont vous disposez est à l'échelle 1/25 000. Dans ce cas, 10cm sur la carte représentent :

- a/ 25m
- b/ 250m
- c/ 2500m

15. Techniques d'observation : choisir l'affirmation exacte

- a/ Les caméras thermiques ne peuvent pas être utilisées de jour
- b/ L'observation directe ou par vidéo par un agent de surveillance a pour but de détecter des comportements ou des situations anormales
- c/ Les scanner RX pour l'inspection des bagages et des colis ne présentent aucun risque pour la santé

IV/. Prévention des actes de délinquance et régulation des actes de malveillance et de négligence.

16. Le plan VIGIPIRATE...

- a/ Comporte deux niveaux d'alerte
- b/ S'applique uniquement dans les grandes métropoles
- c/ est actuellement au niveau : SECURITE RENFORCEE – RISQUE ATTENTAT

17. La directive SEVESO : choisir l'affirmation exacte

- a/ Traite de la prévention des risques industriels majeurs
- b/ SEVESO fait référence à une ville de Belgique
- c/ La directive SEVESO II s'applique actuellement

18. Les risques NRBC : choisir l'affirmation exacte

- a/ Le plan PIRATOX concerne les attaques biologiques
- b/ Le « R » (radiologique) désigne la menace d'une bombe « sale »
- c/ En cas de risque NRBC, le plan « noir » est déclenché

19. Le transport de matières dangereuses – TMD : choisir l'affirmation exacte

- a/ Le transport de matières dangereuses par voie routière est régi par une réglementation internationale dite ADR
- b/ Suite aux attentats de 2001, et afin de ne pas attirer l'attention, les véhicules qui transportent des matières dangereuses ne font l'objet d'aucun marquage spécifique
- c/ Le transport de munitions à titre privé n'est pas réglementé

20. Le Service volontaire citoyen : choisir l'affirmation exacte

- a/ les volontaires sont assimilés à des policiers
- b/ a été expérimenté en 2010
- c/ les volontaires doivent avoir 17 ans au moins

V/. Maintien de l'ordre public et respect des lois et règlements.

21. L'utilisation de mini-drones de loisir...

- a/ n'est soumise à aucune réglementation
- b/ est autorisée à proximité des aérodromes
- c/ doit respecter la vie privée d'autrui

22. Les pouvoirs de police du maire : choisir l'affirmation exacte

- a/ Ils peuvent être délégués à une société privée
- b/ Les questions de salubrité publique ne relèvent pas des pouvoirs de police
- c/ En cas d'empêchement du maire, les pouvoirs de police peuvent être délégués à un adjoint

23. Les gardes-chasse : choisir l'affirmation exacte

- a/ peuvent établir des procès-verbaux en cas d'infraction
- b/ ne sont pas autorisés à organiser des battues administratives
- c/ ont des pouvoirs identiques à ceux de la police

24. Protection de la vie privée : choisir l'affirmation exacte

- a/ La CNIL permet à tout individu de demander la rectification des informations inexactes le concernant
- b/ La santé ne relève pas de la vie privée
- c/ L'installation de caméras de surveillance sur la voie publique est soumise à autorisation de la mairie d'implantation

25. Le système judiciaire : choisir l'affirmation exacte

- a/ le conseil de prud'hommes règle les litiges entre salariés et employeurs portant sur le respect des contrats de travail
- b/ le tribunal d'instance appartient à la juridiction pénale
- c/ le tribunal correctionnel juge des crimes

VI. Secours et assistance aux personnes.

26. La qualification Sauveteur secouriste du travail – SST : choisir l'affirmation exacte

- a/ autorise la pose d'une perfusion
- b/ a pour objectifs de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise
- c/ est un certificat valable 5 ans

27. Les gestes qui sauvent : choisir l'affirmation exacte

- a/ Ils sont : alerter les secours – masser – défibriller et traiter les hémorragies
- b/ La PLS – position latérale de sécurité – est mise en œuvre si la victime saigne abondamment
- c/ Seuls les médecins peuvent pratiquer le massage cardiaque

28. Les secours en entreprise : choisir l'affirmation exacte

- a/ La formation SSIAP comporte 4 niveaux
- b/ L'employeur est tenu d'organiser un dispositif permettant de prodiguer les soins d'urgence aux salariés accidentés
- c/ La protection du travailleur isolé n'intervient que pour le travail de nuit

29. Le défibrillateur automatisé externe – DAE : choisir l'affirmation exacte

- a/ le DAE ne nécessite pas d'entretien particulier
- b/ l'ensemble des ERP, quelque soit leur catégorie, sont tenus de disposer de DAE
- c/ Toute personne est autorisée à utiliser un DAE

30. La position latérale de sécurité (PLS) est mise en œuvre si la victime...

- a/ se plaint de douleurs au dos
- b/ se plaint de traumatismes multiples
- c/ est inconsciente

VII. Principes généraux de la communication.

31. La communication interpersonnelle...

- a/ est basée sur un échange entre un émetteur et un récepteur
- b/ ne fait intervenir que la communication verbale
- c/ consiste à manipuler son interlocuteur

32. La communication interne en entreprise...

- a/ ne concerne que la communication vers le « bas »
- b/ n'a pas de réel impact sur l'efficacité des salariés
- c/ a pour but, entre autres, de diffuser les informations réglementaires

33. Risques liés à l'information et à la communication : choisir l'affirmation exacte

- a/ Un lanceur d'alerte signale un crime ou un délit pour son propre intérêt
- b/ Les « spywares » facilitent la navigation sur l'Internet
- c/ Les « fake news » sont des informations mensongères

34. La communication non-verbale...

- a/ concerne le langage des signes
- b/ concerne le langage du corps
- c/ concerne le langage oral

35. Le compte-rendu d'incident...

- a/ répond aux questions : qui – quoi – où – quand – comment - conséquences
- b/ est rédigé à l'initiative de l'agent
- c/ peut être uniquement verbal

VIII/. Procédures radio.

36. Principes généraux : choisir l'affirmation exacte

- a/ L'utilisation des réseaux radio est libre
- b/ L'emploi d'indicatifs est obligatoire en milieu professionnel
- c/ Au sein d'un réseau « dirigé » l'ensemble des stations peuvent communiquer entre elles

37. En procédure radio...

- a/ le F est FOX-TROTT
- b/ le G est GAMMA
- c/ le J est JUIN

38. Les appels de secours : choisir l'affirmation exacte

- a/ le numéro d'appel national harcèlement est le : 2020
- b/ le numéro d'appel d'urgence maritime est le : 1616
- c/ le numéro européen d'urgence est le : 112

39. Les postes radio : choisir l'affirmation exacte

- a/ Les talkies walkies ne peuvent communiquer en *indoor*
- b/ Les talkies walkies des forces de sécurité utilisent des fréquences sans licence
- c/ Les talkies walkies professionnels fonctionnent dans les bandes UHF-VHF

IX/. Cadre juridique et administratif de la sécurité.

40. Contrôle et vérification d'identité : choisir l'affirmation exacte

- a/ Seule la carte nationale d'identité – CNI – peut justifier de son identité
- b/ Une rétention pour vérification d'identité peut durer 48h00
- c/ Le contrôle de police administrative peut concerner toute personne

41. **La légitime défense : choisir l'affirmation exacte**
a/ La loi impose la proportionnalité entre les moyens de défense et la nature de l'attaque
b/ La légitime défense ne s'applique que pour la défense de soi
c/ La riposte peut se faire ultérieurement à l'attaque
42. **Le flagrant délit : choisir l'affirmation exacte**
a/ Dans le cas d'un crime flagrant, toute personne a qualité pour en appréhender l'auteur et le conduire devant l'OPJ
b/ Quel que soit le flagrant délit, le prévenu est déféré en comparution immédiate
c/ En cas de flagrant délit la présence d'un avocat n'est pas obligatoire
43. **Le port d'armes : choisir l'affirmation exacte**
a/ Les armes sont classées en 4 catégories (A-B-C-D)
b/ Les armes de cat. B sont soumises à déclaration
c/ Il est autorisé de porter ou de transporter une arme en vente libre sans avoir à fournir de motif légitime
44. **La non-assistance à personne en danger est une infraction classée dans :**
a/ le code civil
b/ le code pénal
c/ le code du travail

XI. Principes d'analyse des situations à risques.

45. **Les rondes de sécurité : choisir l'affirmation exacte**
a/ Pour plus d'efficacité, l'itinéraire ainsi que les créneaux horaires des rondes doivent être fixes
b/ Les rondes ont pour buts de : prévenir – dissuader – détecter – informer et intervenir
c/ Le rondier n'édite de rapport que s'il y a eu un incident
46. **Les feux : choisir l'affirmation exacte**
a/ Les feux solides sont de la classe C
b/ Les extincteurs au CO2 sont appropriés aux feux électriques
c/ En cas d'incendie dans un établissement de grande hauteur, il est recommandé de prendre les ascenseurs pour l'évacuation
47. **Hygiène et sécurité au travail : choisir l'affirmation exacte**
a/ Tout salarié dispose d'un droit d'alerte et de retrait si il a un motif raisonnable que son travail présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé
b/ Un employeur ne peut interdire la consommation de boisson alcoolisée sur le lieu de travail
c/ Les risques psychosociaux – RPS – concernent uniquement les syndromes post-traumatiques

XI. Facteurs culturels et humains.

48. **Citoyenneté et vie démocratique : choisir l'affirmation exacte**
a/ Lors d'élections, les votes blancs et les abstentions sont identiques
b/ Seuls les jeunes de nationalité française peuvent effectuer un service civique
c/ La civilité caractérise une attitude de respect à l'égard d'autrui et envers les lieux publics

49. Ethique et déontologie : choisir l'affirmation exacte

- a/ L'éthique en entreprise participe à la création de valeurs communes auxquelles adhèrent les salariés
- b/ Le code de déontologie ne s'applique pas à un fonctionnaire qui quitte ses fonctions
- c/ S'il est victime de harcèlement moral au travail, le salarié doit démontrer l'intention de nuire

50. Le stress : choisir l'affirmation exacte

- a/ La résilience traduit l'incapacité d'un individu à surmonter un choc traumatique
- b/ Le syndrome de stress post-traumatique concerne uniquement les soldats
- c/ Le burnout est un syndrome d'épuisement professionnel

Corrigé
Epreuve « prévention-sécurité »

La meilleure note obtenue à cette épreuve est de 19,60 sur 20

QUESTION	RÉPONSE
1	b/ La BSPP dispose de centres spécialisés en NRBC et en sauvetage
2	c/ Les agents de police municipale adressent leurs procès-verbaux à un OPJ (officier de police judiciaire)
3	a/ Certains surveillants pénitentiaires peuvent intégrer les Equipes régionales d'intervention et de sécurité - ERIS
4	a/ Le tribunal correctionnel juge les délits
5	c/ Mme Nicole Belloubet est garde des Sceaux, ministre de la justice
6	a/ des extincteurs portatifs à eau pulvérisée d'une capacité minimale de 6 litres
7	b/ tous les six mois
8	c/ SSIAP 3
9	c/ doit être réalisée par toute personne apercevant un début d'incendie
10	a/ Le transfert de victimes d'un hôpital à un autre
11	b/ L'une des clés pour gérer un conflit est d'écouter chaque partie
12	c/ du ministère de l'Intérieur
13	a/ mentionner les locaux à risques particuliers
14	c/ 2500m
15	b/ L'observation directe ou par vidéo par un agent de surveillance a pour but de détecter des comportements ou des situations anormales
16	c/ est actuellement au niveau : SECURITE RENFORCEE – RISQUE ATTENTAT
17	a/ Traite de la prévention des risques industriels majeurs

18	b/ Le « R » (radiologique) désigne la menace d'une bombe « sale »
19	a/ Le transport de matières dangereuses par voie routière est régi par une réglementation internationale dite ADR
20	c/ les volontaires doivent avoir 17 ans au moins
21	c/ doit respecter la vie privée d'autrui
22	c/ En cas d'empêchement du maire, les pouvoirs de police peuvent être délégués à un adjoint
23	a/ peuvent établir des procès-verbaux en cas d'infraction
24	a/ La CNIL permet à tout individu de demander la rectification des informations inexacts le concernant
25	a/ le conseil de prud'hommes règle les litiges entre salariés et employeurs portant sur le respect des contrats de travail
26	b/ a pour objectifs de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise
27	a/ Ils sont : alerter les secours – masser – défibriller et traiter les hémorragies
28	b/ L'employeur est tenu d'organiser un dispositif permettant de prodiguer les soins d'urgence aux salariés accidentés
29	c/ Toute personne est autorisée à utiliser un DAE
30	c/ est inconsciente
31	a/ est basée sur un échange entre un émetteur et un récepteur
32	c/ a pour but, entre autres, de diffuser les informations réglementaires
33	c/ Les « fake news » sont des informations mensongères
34	b/ concerne le langage du corps
35	a/ répond aux questions : qui – quoi – où – quand – comment - conséquences
36	b/ L'emploi d'indicatifs est obligatoire en milieu professionnel
37	a/ le F est FOX-TROTT
38	c/ le numéro européen d'urgence est le : 112

39	c/ Les talkies walkies professionnels fonctionnent dans les bandes UHF-VHF
40	c/ Le contrôle de police administrative peut concerner toute personne
41	a/ La loi impose la proportionnalité entre les moyens de défense et la nature de l'attaque
42	a/ Dans le cas d'un crime flagrant, toute personne a qualité pour en appréhender l'auteur et le conduire devant l'OPJ
43	a/ Les armes sont classées en 4 catégories (A-B-C-D)
44	b/ le code pénal
45	b/ Les rondes ont pour buts de : prévenir – dissuader – détecter – informer et intervenir
46	b/ Les extincteurs au CO2 sont appropriés aux feux électriques
47	a/ Tout salarié dispose d'un droit d'alerte et de retrait si il a un motif raisonnable que son travail présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé
48	c/ La civilité caractérise une attitude de respect à l'égard d'autrui et envers les lieux publics
49	a/ L'éthique en entreprise participe à la création de valeurs communes auxquelles adhèrent les salariés
50	c/ Le burnout est un syndrome d'épuisement professionnel

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ
CONCOURS INTERNE ET EXTERNE
pour l'accès au corps du personnel de surveillance

3^{ème} ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE

Des tests psychotechniques, interprétés par un psychologue et utilisés lors de l'épreuve orale. Ils constituent une aide à la décision du jury.

Durée : 1 heure maximum ; non notés

**ÉPREUVES
D'ADMISSION
(COMMUNES AUX DEUX CONCOURS)**

ÉPREUVE D'ADMISSION CONCOURS INTERNE ET EXTERNE pour l'accès au corps du personnel de surveillance

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

Une épreuve orale consistant en un entretien avec le jury destiné à apprécier la personnalité, les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation, les connaissances, et pour les candidats au concours interne l'expérience professionnelle.

Le candidat au concours externe et au concours interne peut être interrogé sur des connaissances professionnelles propres à son domaine d'emploi.

Le candidat au concours interne peut aussi être interrogé sur des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de la direction générale de la sécurité extérieure.

Pour conduire cet entretien, le jury dispose d'un dossier constitué par le candidat :

a) Le candidat au concours externe fournit une fiche récapitulant son expérience professionnelle sous forme d'un curriculum vitae détaillé (format libre) comportant ses motivations pour l'emploi postulé ;

b) Le candidat au concours interne établit un dossier de reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle comportant les rubriques mentionnées en annexe 1 au présent arrêté qu'il remet au service organisateur à une date fixée dans l'arrêté d'ouverture du concours.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ainsi que le guide d'aide au remplissage sont remis au candidat avec le dossier d'inscription. Le dossier est transmis au jury par le service gestionnaire du concours après l'établissement de la liste d'admissibilité.

Durée : 30 minutes ; coefficient 4

ÉPREUVE D'ADMISSION CONCOURS INTERNE ET EXTERNE pour l'accès au corps du personnel de surveillance

2^{ème} EPREUVE D'ADMISSION

Une épreuve sportive composée d'un parcours d'habileté motrice et d'un test d'endurance cardio-respiratoire (test de Luc Léger) consistant à vérifier la capacité cardio-respiratoire du candidat.

Les candidates enceintes ainsi que celles venant d'accoucher, bénéficiant du délai légal postnatal, et les femmes allaitant au-delà du délai légal postnatal sont dispensées des épreuves physiques. Elles doivent être en possession d'un certificat médical d'un médecin agréé établissant leur état. Elles sont créditées de la note égale à la moyenne des notes obtenues par l'ensemble des candidats au concours auquel elles participent dans la même catégorie d'âge et de même sexe.

Tout candidat qui produit le jour des épreuves un certificat d'inaptitude temporaire à la pratique sportive établi par un médecin agréé est crédité de la note zéro non éliminatoire.

Toute absence aux épreuves sportives non justifiée par un certificat médical d'inaptitude temporaire à la pratique sportive établie par un médecin agréé est éliminatoire.

Si un candidat, en raison d'une blessure survenue au cours de l'une des épreuves physiques, ne peut effectuer la totalité de celles-ci, il lui est attribué la note moyenne obtenue par les candidats à l'épreuve qu'il n'a pas passée, dans la même catégorie d'âge et de même sexe.

Les modalités de ces épreuves sont définies en annexe 2 du présent arrêté.

Les barèmes retenus tiennent compte de la performance réalisée, du sexe et de l'âge du candidat apprécié au 1er janvier de l'année des épreuves.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20 points.

La note finale attribuée au candidat est la moyenne des notes obtenues au parcours d'habileté motrice et au test d'endurance cardio-respiratoire.

Toute moyenne des notes obtenues inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire.

Coefficient 4.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES SPORTIVES

I. - Le test de “Luc Léger” :

Le test “Luc Léger” est une épreuve sportive qui consiste à vérifier la capacité cardio-respiratoire du candidat(e) en augmentant la vitesse de course au fur et à mesure des minutes.

Le (la) candidat(e) doit réaliser des allers-retours sur une distance de 20 mètres, à une vitesse qui augmente toutes les minutes (palier). Il doit réaliser le plus grand nombre de paliers possible.

Le test “Luc Léger” est un test progressif où les candidat(e)s se placent derrière une ligne “A” matérialisée au sol et délimitée par des plots. Au signal de la bande sonore, les candidat(e)s doivent se diriger vers la ligne “B” également matérialisée au sol et par des plots. La vitesse de départ est de 8 km/h. Les candidat(e)s doivent donc effectuer des allers-retours entre ces 2 lignes espacées de 20 mètres au rythme des bips de la bande sonore qui va obliger les candidat(e)s à augmenter leur vitesse de course de 0,5 km/h toutes les minutes et leur indiquer le nombre de paliers atteints.

Au départ, si les candidat(e)s arrivent sur la ligne avant le bip suivant, ils doivent attendre que le bip retentisse pour repartir vers l’autre ligne.

A chaque extrémité, le candidat doit bloquer un de ses pieds immédiatement derrière la ligne pour amorcer son retour.

Les virages en courbe sont interdits.

Lorsque les candidat(e)s n’est plus en concordance avec le bip et la ligne, il a alors atteint sa limite physique. Il doit s’arrêter et repérer le palier atteint auquel il est arrivé. Un retard de 2 mètres est admis à condition que ce retard soit comblé rapidement. De chaque côté, la tolérance des 2 mètres sera matérialisée par une ligne au sol.

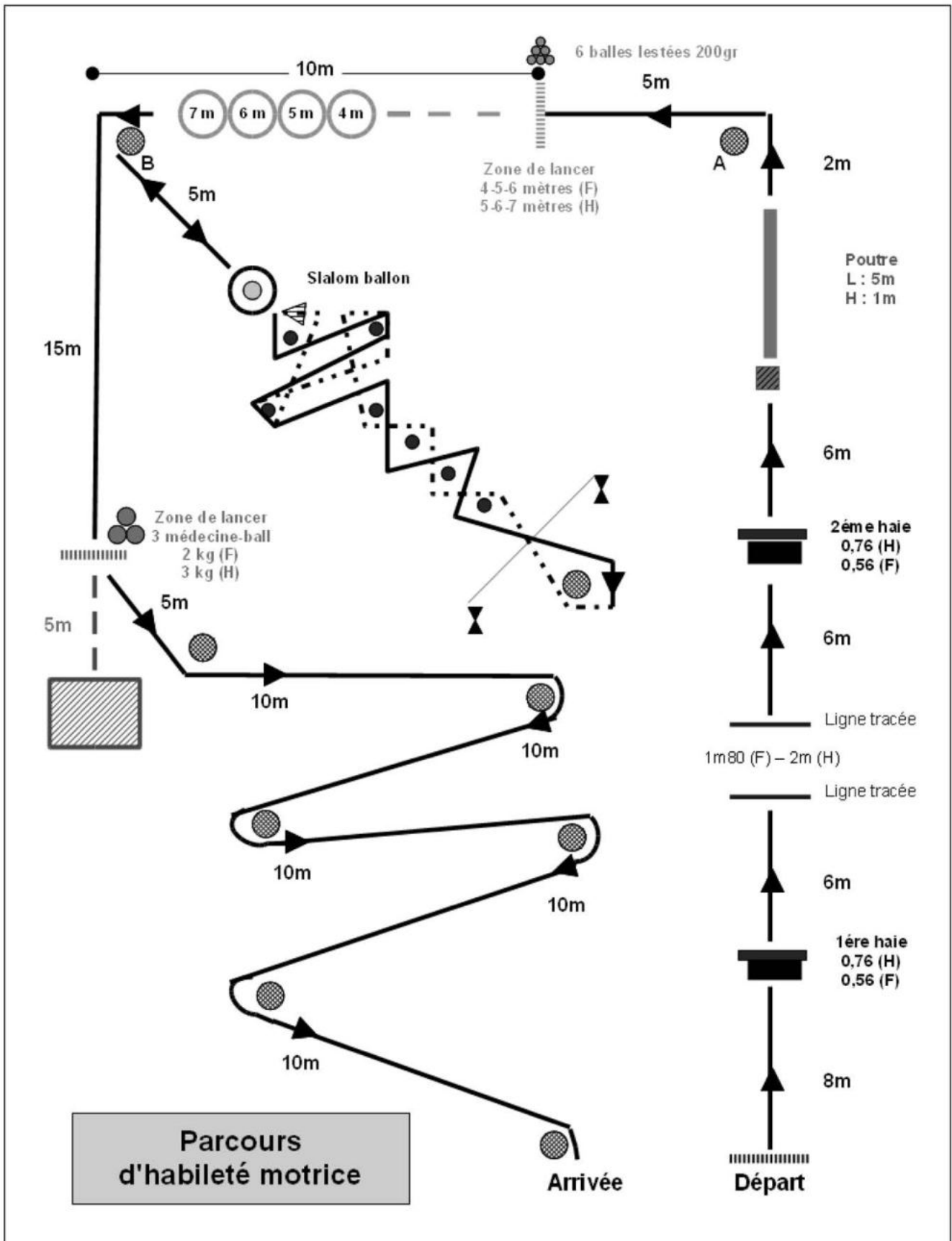
Barème

	TEST “LUC LÉGER”					
	Moins de 30 ans		De 30 à 35 ans		Plus de 35 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
20	P12 + 30’’	P10	P11 + 30’’	P9	P10 + 30’’	P8
19	P12	P9 + 30’’	P11	P8 + 30’’	P10	P7 + 30’’
18	P11 + 30’’	P9	P10 + 30’’	P8	P9 + 30’’	P7
17	P11	P8 + 30’’	P10	P7 + 30’’	P9	P6 + 30’’
16	P10 + 30’’	P8	P9 + 30’’	P7	P8 + 30’’	P6
15	P10	P7 + 30’’	P9	P6 + 30’’	P8	P5 + 45’’
14	P9 + 30’’	P7	P8 + 30’’	P6	P7 + 30’’	P5 + 30’’
13	P9	P6 + 30’’	P8	P5 + 45’’	P7	P5 + 15’’
12	P8 + 30’’	P6	P7 + 30’’	P5 + 30’’	P6 + 30’’	P5
11	P8	P5 + 45’’	P7	P5 + 15’’	P6	P4 + 45’’
10	P7 + 30’’	P5 + 30’’	P6 + 30’’	P5	P5 + 30’’	P4 + 30’’
9	P7	P5 + 15’’	P6	P4 + 45’’	P5	P4 + 15’’
8	P6 + 30’’	P5	P5 + 30’’	P4 + 30’’	P4 + 45’’	P4
7	P6	P4 + 45’’	P5	P4 + 15’’	P4 + 30’’	P3 + 45’’
6	P5 + 30’’	P4 + 30’’	P4 + 45’’	P4	P4 + 15’’	P3 + 30’’
5	P5	P4 + 15’’	P4 + 30’’	P3 + 45’’	P4	P3 + 15’’
4	P4 + 45’’	P4	P4 + 15’’	P3 + 30’’	P3 + 45’’	P3
3	P4 + 30’’	P3 + 45’’	P4	P3 + 15’’	P3 + 30’’	P2 + 45’’
2	P4 + 15’’	P3 + 30’’	P3 + 45’’	P3	P3 + 15’’	P2 + 30’’
1	P4	P3 + 15’’	P3 + 30’’	P2 + 45’’	P3	P2 + 15’’
0						

II. - Le parcours d'habileté motrice :

Le parcours d'habileté motrice est une épreuve sportive qui consiste à vérifier les capacités motrices du candidat(e) telles que l'agilité, la coordination, le sens de l'équilibre, l'adresse ainsi que le dynamisme et le goût de l'effort du candidat(e).

Le candidat(e) doit être capable de réaliser chaque obstacle du parcours d'habileté motrice en effectuant le meilleur temps avec le moins de fautes possibles pour obtenir la meilleure note du



Règlement

Toute erreur dans le parcours entraîne 1 point de pénalité, les pénalités sont :

- chute d'une haie ;
- non-franchissement de l'espace ;
- plot A et B non contournés ;
- cerceau manqué au lancer de balles ;
- non-passage à un plot à l'un des deux slaloms ;
- ballon non immobilisé au pied dans le cerceau au retour ;
- barre tombée lors du passage avec ballon (aller et retour) ;
- franchissement de la barre balle tenue ;
- toucher la balle de la main pendant les dribbles au pied ;
- médecine-ball n'atteignant pas la ligne à 5 mètres.
- chaque point de pénalité entraîne une majoration de temps sur le chrono réalisé par le candidat(e)s en fonction de sa catégorisation d'âge :
- majoration de 4 secondes par point pour les candidat(e)s de moins de 30 ans ;
- majoration de 3 secondes par point pour les candidat(e)s de 30 à 35 ans ;
- majoration de 2 secondes par point pour les candidat(e)s de plus de 35 ans.

Tout exercice non réalisé malgré les consignes ou un abandon, à un quelconque moment, entraîne la note "zéro" à l'ensemble du parcours.

Barème

PARCOURS D'HABILITÉ MOTRICE					
	Homme	Femme		Homme	Femme
20	1'10''	1'30''	10	1'44''	1'54''
19,5	1'11''	1'31''	9,5	1'46''	1'56''
19	1'12''	1'32''	9	1'48''	1'58''
18,5	1'13''	1'33''	8,5	1'50''	2'00''
18	1'14''	1'34''	8	1'52''	2'02''
17,5	1'15''	1'35''	7,5	1'54''	2'04''
17	1'16''	1'36''	7	1'56''	2'06''
16,5	1'18''	1'37''	6,5	1'58''	2'08''
16	1'20''	1'38''	6	2'00''	2'10''
15,5	1'22''	1'39''	5,5	2'02''	2'12''5
15	1'24''	1'40''	5	2'04''	2'15''
14,5	1'26''	1'41''	4,5	2'06''	2'17''5
14	1'28''	1'42''	4	2'08''	2'20''
13,5	1'30''	1'43''5	3,5	2'10''	2'22''5
13	1'32''	1'45''	3	2'12''	2'25''
12,5	1'34''	1'46''5	2,5	2'14''	2'27''5
12	1'36''	1'48''	2	2'16''	2'30''
11,5	1'38''	1'49''5	1,5	2'18''	2'32''5
11	1'40''	1'51''	1	2'20''	2'35''
10,5	1'42''	1'52''5	0,5	2'22''	2'37''5
			0		

**ÉPREUVE D'ADMISSION
CONCOURS INTERNE ET EXTERNE
pour l'accès au corps du personnel de surveillance**

3^{ème} ÉPREUVE D'ADMISSION

Une épreuve facultative peut être choisie par le candidat au concours externe ou au concours interne. Cette épreuve est une épreuve orale de langue anglaise consistant en une conversation avec le jury (conversation d'usage courant, de type "accueil de visiteurs").

Durée : 15 minutes ; coefficient 1